

|  |
| --- |
| ***La standardisation pluricentrique de l’occitan :* Domergue Sumien répond à Philippe Blanchet*****par Domergue Sumien*** |

La version éditée de ma thèse, *La standardisation pluricentrique de l’occitan,* a fait l’objet d’un texte de Philippe Blanchet (*Glottopol* nº 11) qui se présente comme un « compte rendu ». En réalité, il s’agit d’une diatribe virulente qui sort des usages normaux des publications scientifiques. Je remercie *Glottopol* d’avoir inséré la présente réponse.
J’indique qu’il existe des comptes-rendus très positifs de ma thèse dans d’autres revues de linguistique, notamment :
- dans *Language Problems And Language Planning* nº 32:3 (2008) par Kathryn Klingebiel <<http://www.benjamins.com/cgi-bin/t_seriesview.cgi?series=LPLP>>,
- dans *Llengua i ús* nº 42 (2008) par Aitor Carrera <<http://www.gencat.cat/llengua/liu/42/>>,
- dans *Lingüistica occitana* nº 3 (2005) par Joan Barceló <[http://www.revistadoc.org](http://www.revistadoc.org/)>.



**1. Le vrai sujet du livre**

Mon travail pose la question de fond suivante : quelle est la demande actuelle en langue occitane et comment la population peut-elle s’approprier (ou se réapproprier) une version largement accessible de cette langue ? Je traite ce thème dans le cadre de la *planification linguistique* (ou *aménagement linguistique,* comme l’on voudra) et je me penche en particulier sur la *planification du corpus.* Je choisis l’approche de la *sociolinguistique native* (ou *sociolinguistique périphérique*), dont le noyau est la célèbre école sociolinguistique catalane née dans les années 1960, accompagnée depuis les années 1970 par une école sociolinguistique occitane (Boyer 1991). Ma thèse propose de fixer un modèle accessible d’occitan pour les personnes et les institutions qui en expriment la demande. Il s’agit d’un occitan standard (dit *occitan larg,* à la suite de Patrick Sauzet) qui s’organise selon le type des *langues* *pluricentriques* (*plurizentrische Hochsprachen,* Kloss 1978 : 66 ; *pluricentric languages,* Clyne 1992) et qui comprend des modalités régionales convergentes : le provençal, le niçois, le vivaro-alpin, l’auvergnat, le limousin, le gascon et le languedocien.
Or le long réquisitoire de Blanchet parle très peu de mon objectif et ne se focalise que sur quelques détails, tout à fait secondaires par rapport à l’ensemble du livre, que je traite surtout dans les premiers chapitres.



**2. D’où vient cette polémique ?**

Blanchet et moi appartenons à deux écoles opposées. Mon contradicteur est donc juge et partie dans ce qu’il présente comme une recension. Une attitude plus rigoureuse de Blanchet aurait consisté à répondre à ma thèse en prenant clairement position sous la forme d’un véritable « article », sans chercher à se dissimuler derrière un simulacre de compte-rendu.
L’arrière-plan de cette polémique semblera ésotérique aux non-initiés. L’occitan, notamment dans sa variété provençale, se cultive selon deux systèmes d’écriture qui se font concurrence depuis le XIXe siècle : la *graphie classique,* que j’utilise, et la *graphie mistralienne,* que Blanchet préfère. Les différences sont surtout écrites et l’oralisation est identique dans les deux systèmes, en dehors de certains détails plus ou moins emblématiques.
Beaucoup d’utilisateurs des deux graphies ont l’intelligence de pratiquer la tolérance mutuelle et de s’entendre sur l’objectif essentiel qui est la survie de la langue : je me rallie à cette position. D’autres personnes, malheureusement, s’ingénient à entretenir de vieilles querelles graphiques qui débordent sur des sujets comme le nom et la définition de la langue, les questions identitaires et les stigmatisations politiques : Blanchet participe à cette attitude. C’est sans doute cela qui explique son animosité envers mon livre. C’est d’autant plus déplacé que mon travail s’occupe de la standardisation de formes oralisables (lexique et morphologie) et que les questions de graphie y sont secondaires.



**3. Planification linguistique et respect des locuteurs**

Le conflit linguistique majeur qui se joue est bien celui d’une *diglossie avec bilinguisme* (Fishman 1967) entre l’occitan (qu’il soit local ou standard) et le français. Ce conflit est infiniment plus crucial que l’éventuelle concurrence entre un occitan standard et les parlers occitans locaux dont je souligne d’ailleurs la valeur et la légitimité. Il est donc peu pertinent de dire que mon projet vise à « renforcer la diglossie et [à] s’opposer aux parlers “authentiques” » (Blanchet 2008 : 173).
J’explique longuement que la planification linguistique ne peut se faire que dans le respect des populations, en ne stigmatisant pas les parlers locaux et en s’appuyant au contraire sur leur étude (Sumien 2006 : 17-21, section « 1.2 Respect et connaissance de la langue héritée »). Je prône aussi une évaluation des pratiques et une identification des besoins (Haugen 1972). Il est donc faux de dire que je veux « imposer pour “l’occitan” » (Blanchet 2008 : 172) une « langue reconstruite » (Blanchet 2008 : 173) et que je ne me soucie « aucunement de l’écart gigantesque entre cet objectif et […] les attentes effectives […] des usagers » (Blanchet 2008 : 172-173).
Il est exact que je refuse de considérer la diglossie comme une fatalité ; je suis partisan de l’inverser dans la mesure du possible, selon les pistes tracées par Lafont (1984, « Pour retrousser la diglossie ») ou Fishman (1991, *Reversing language shift*). Mais qu’on me comprenne bien : il s’agit bien de démonter un rapport de force qui est systématiquement favorable au français et qui détruit l’occitan *dans son propre espace linguistique.* C’est bien l’occitan qui est en danger et non le français. Il est donc hors de propos de dire que je voudrais instaurer « une diglossie inversée où l’occitan serait en position “haute” et le français en position “basse”) » (Blanchet 2008 : 172).
Je défends d’ailleurs les enclaves de langue d’oïl en domaine d’oc (Sumien 2006 : 131-132, section « VII.5.7 La Petite Gavacherie et Le Verdon-sur-Mer »). Et de manière plus générale, je suis pour la protection des communautés parlant des langues autres que l’occitan, telles que l’arabe, le corse, le wolof, l’anglais ou l’arménien (Sumien 2006 : 133-134, section « VII.5.12 Les communautés alloglottes non territoriales »). Il est donc faux de prétendre que je prône le « renversement de la diglossie pensée comme un conflit à finalité monolingue » (Blanchet 2008 : 178) ou que je voudrais me « couler dans le modèle dominant du monolinguisme normatif » (Blanchet 2008 : 173).
Blanchet s’étonne que je puisse préconiser un respect des « “dialectes” vivant à côté des standards allemand, italien ou arabe, comme si ces situations sociolinguistiques étaient comparables à celles des parlers locaux de France » (Blanchet 2008 : 173). Pourtant il s’agit bien de proposer, à mon sens, une alternative au modèle français. En France, l’idéologie de l’*unilinguisme,* analysée par Henri Boyer, consiste à chasser toute forme d’expression dialectale ou sociolectale déviant du français standard. Je ne vois pas très bien où Blanchet veut en venir dans sa critique : s’il veut vraiment, comme moi, combattre la stigmatisation des parlers locaux, il admettra qu’il est nécessaire de changer la situation sociolinguistique de la France et de se rapprocher des situations de type allemand, italien ou arabe dans lesquelles on accepte le recours spontané aux dialectes à côté de la langue standard.
Il est vrai que je souligne la contribution de l’école pour sauver une langue menacée (Sumien 2006 : 40-41) mais je n’ai jamais avancé « que c’est l’enseignement qui reste le seul pourvoyeur de locuteurs ». Je n’oublie pas « la proportion encore écrasante de locuteurs dits “naturels” » (Blanchet 2008 : 173) puisque, précisément, je prône le respect de la langue héritée (voir ci-dessus).
À propos d’école, Blanchet m’accuse d’« oublier l’échec des *Calandretas* […] » et les études de Ch. Dompmartin-Normand et H. Boyer sur le sujet (Blanchet 2008 : 173). Je trouve exagéré de dire que les écoles occitanes Calandretas sont un « échec » ; elles connaissent aussi des réussites ; mais c’est vrai que leur développement est complexe. Et j’en parle ouvertement. J’évoque dans certains cas — qu’il ne faut pas généraliser — le risque de « la baisse du niveau d’occitan tel qu’on l’enseigne » (Sumien 2006 : 39) et la « confusion entre bilinguisme diglossique et bilinguisme cognitif » (Sumien 2006 : 52). Blanchet ne s’aperçoit pas que je me réfère à un colloque dans lequel j’ai proposé une analyse des Calandretas qui converge en grande partie avec celles de Dompmartin-Normand (2002, 2003) et Boyer (2005) (cf. la référence notée « Sumien 2005 » dans mon livre p. 52 ; la version définitive est sous presse).
Mon contradicteur m’accuse de faire du « purisme » (Blanchet 2008 : 174) et affirme ceci : « malgré le contexte nécessairement plurilingue des usages de “l’occitan” […] D. Sumien vise une liste complète des “interférences à éviter” […] » (Blanchet 2008 : 173). Ma réponse sera très claire sur ce point :
*a)* S’il est vrai qu’il y a un « contexte nécessairement plurilingue des usages de l’occitan », on n’est pas obligé de se résigner à des relations inégales entre l’occitan et les langues dominantes.
*b)* Je suis le premier à critiquer le « purisme » en m’appuyant notamment sur les travaux du Cercle Linguistique de Prague (Sumien 2006 : 54-55). J’admets sans problème certaines formes d’origine française qui enrichissent l’occitan comme *nuança* ou *ecran* (Sumien 2006 : 214-215).
*c)* Les emprunts enrichissants, oui, mais les interférences appauvrissantes, non. Il n’est pas recommandable que les structures de la langue subordonnée se dissolvent de manière systématique dans celles de la langue dominante (par exemple, le remplacement de *seguir* par le francisme *sueivre\** « suivre », le remplacement du prétérit par le passé composé comme en français usuel). Ce principe est tout à fait distinct du purisme : il consiste en une recherche légitime d’*autonomie* de l’expression en situation de diglossie (Sumien 2006 : 212-214) et c’est même un classique dans les études sur la planification linguistique. En faisant abstraction du conflit de langues, Blanchet ne perçoit pas ce critère d’autonomie et le confond avec le « purisme » ; il tombe ainsi dans le mythe de la *subordination intouchable* que Lamuela (1994 : 147-149) a très bien décortiqué.



**4. Les néolocuteurs ont-ils droit à la parole ?**

L’imagination de Blanchet sur ma vie personnelle est stupéfiante. Il dit que je vis « en milieu associatif militant » (Blanchet 2008 : 173). Qu’en sait-il ? Cette affirmation est loufoque. Et de continuer en parlant de moi : « [il] déclare n’avoir à peu près aucune pratique sociale spontanée (“héritée, familiale, locale”) de cette langue » (Blanchet 2008 : 173). Je ne déclare pas du tout cela. Je suis un néolocuteur, certes, mais j’ai une authentique pratique sociale de la langue d’oc.
Plus étonnant, Blanchet parle de ma pratique « apprise par un volontarisme respectable » et dit que je voudrais « généraliser abusivement une expérience si singulière » (Blanchet 2008 : 173). Si on le comprend bien, il ne faudrait pas « généraliser abusivement » les tentatives de revitalisation par les néolocuteurs. Faut-il donc réserver l’usage du provençal aux locuteurs naturels dont le nombre baisse dramatiquement ? Cela prolongerait la diglossie (Sauzet 1996). Je rappelle à mon contradicteur qu’il existe quelque chose qui s’appelle la *planification linguistique (language planning).* En outre, les néolocuteurs sont au moins quelques milliers (Kremnitz 2003), cela n’a rien d’« une expérience singulière ».



**5. Quelle vision de la sociolinguistique ?**

Blanchet critique ma « vision d’une sociolinguistique qui complète la linguistique structurale au lieu de la contredire et de vouloir s’y substituer » (Blanchet 2008 : 178). Sur ce point, j’affirme très tranquillement que j’adhère à la conception la plus courante de la sociolinguistique et que c’est Blanchet qui s’en écarte. Je ne fais que suivre la voie tracée par Labov pour qui la nécessaire critique du structuralisme n’implique certainement pas de vouloir s’y substituer, mais de l’inclure dans une perspective plus large et plus fructueuse qu’est la sociolinguistique : « La critique que nous venons de faire des méthodes traditionnelles de la linguistique n’implique pas que nous proposons de les abandonner » (Labov 1976 : 280).
Je dis de manière explicite que j’adopte les vues de la sociolinguistique catalane et occitane, dès l’introduction de ma thèse (Sumien 2006 : 8-9). Et Blanchet dit bien, en parlant de moi : « Il expose clairement p. 8 son choix pour la sociolinguistique de l’école dite occitano-catalane ». Mais dans la même page, il affirme : « le terme *sociolinguistique* fait donc bien l’objet d’usages ambigus dans cet ouvrage » (Blanchet 2008 : 178). Blanchet se contredit ici de manière patente.
Il trouve que ma « conception de la sociolinguistique […] est proprement stupéfiante » et s’étonne de mes « usages du terme “antisociolinguistique” » (Blanchet 2008 : 177). Pourtant ce concept est largement développé par les chercheurs catalans : je suggère à Blanchet de lire Aracil (1975, 1979) ou Ruiz & al. (2000 : 39, article *antisociolingüística*).
Mon contradicteur semble d’ailleurs allergique au fait que j’utilise des travaux catalans : « on se demande pourquoi les castillanismes et catalanismes présents en gascon, béarnais, aranais, sont oubliés » (…) « on sait combien les occitanistes sont captivés par le modèle catalan » (Blanchet 2008 : 173-174). Cette accusation est fausse. Je dis clairement que le gascon aranais a besoin « d’un évitement plus rigoureux des interférences espagnoles et catalanes » (Sumien 2006 : 176).



**6. Politisation ou engagement ?**

J’avais déjà examiné dans ma thèse (Sumien 2006 : 93-94) la *politisation à outrance,* une tactique désagréable de Blanchet et de quelques autres auteurs. Elle consiste à prêter à l’adversaire des pensées politiques infamantes, ce qui permet de masquer la faiblesse de ses propres arguments. Malheureusement, Blanchet persiste à utiliser cette tactique dans le prétendu « compte rendu » de ma thèse.
Tout d’abord, il évoque « les positions de D. Sumien sur F. Fontan et le *Parti Nationaliste Occitan* » (Blanchet 2008 : 174). Or dans mon livre, *je n’exprime aucune position partisane* sur Fontan et son parti, tout simplement parce que ce n’est pas le sujet de mon travail ; je ne parle de Fontan que d’un point de vue linguistique. J’analyse la norme particulière et éphémère que Fontan a proposée pour l’occitan et je dis d’ailleurs que je ne suis pas d’accord avec ce système qui « se coupait de toute tradition historique » (Sumien 2006 : 105). Il faut bien se rendre compte que mon livre ne consacre à Fontan que 3 pages sur un total de 501. Or Blanchet, lui, consacre 1 page sur 10 (!) à Fontan, en faisant de longs développements politiciens qui n’ont strictement aucun rapport avec mon livre. Blanchet reproduit 13 longues lignes de Fontan sur l’assimilation culturelle des « allogènes » et croit pouvoir conclure la chose suivante : « D. Sumien appelle cela (p. 105) “une théorie socialiste de libération de l’être humain”. J’appelle cela une dictature xénophobe. » (Blanchet 2008 : 174). Cette affirmation est absurde :
*a)* Cet extrait de Fontan sur l’assimilation des « allogènes » est en opposition avec ma vision de l’aménagement linguistique. Moi, je dis très clairement dans ma thèse que je suis partisan de la valorisation des langues issues de l’immigration ou de la diaspora, ce qui est compatible avec la défense de l’occitan (Sumien 2006 : 133-134 ; voir ci-dessus).
*b)* Il est avéré que Fontan présente lui-même son idéologie comme une « une théorie socialiste de libération de l’être humain » (que je sois ou non d’accord avec cela, là n’est pas la question ; je rends compte simplement du lien que Fontan établit entre sa vision du « socialisme » et la norme étrange qu’il propose pour l’occitan). Fontan dit par exemple qu’« on n'est pas nationaliste à notre époque si on ne s’aperçoit pas que l’indépendance nationale exige une structure socialiste » (Fontan 1971 : 397). Fontan se réfère d’ailleurs à un marxiste notoire comme Trotski (Fontan 1970 : 33) sur la page qui précède le long extrait recopié par Blanchet.
Ensuite, Blanchet essaie laborieusement de faire l’amalgame entre mon travail et l’attitude ambiguë du linguiste Heinz Kloss pendant le IIIe Reich. Mon contradicteur prétend que je fais un « recours fondamental aux théories de politique linguistique d’Heinz Kloss » (Blanchet 2008 : 174). Non. Je ne revendique pas les théories de politique linguistique de Kloss, j’utilise simplement ses concepts descriptifs — et très largement acceptés dans la recherche — de *langue Abstand (langue par distance)* et de *langue Ausbau (langue par élaboration).* Ces notions sont reprises par nombre de sociolinguistes de réputation internationale dans des travaux récents (par exemple Trudgill 2004, Pradilla 2001 : 219/222/224). Lorsque Blanchet (2008 : 175) considère « la théorie [de Kloss] de la “langue-toit” comme une théorie d’anschluss linguistique », je lui ferai observer que je ne parle jamais de *langue-toit*. Par ailleurs, l’expression « anschluss linguistique » ne veut strictement rien dire : l’Anschluss est un évènement historique de 1938, cela n’a rien à voir avec un concept de politique linguistique. Mais surtout, l’idée saugrenue suggérée par Blanchet est la suivante : tout linguiste se référant aux concepts de Kloss serait-il nazi ? Tout philosophe reprenant Heidegger serait-il nazi ? Tout ingénieur aérospatial utilisant les formules de von Braun serait-il nazi ? Tout peintre s’inspirant de Dalí serait-il nazi ? Blanchet pratique la rhétorique fallacieuse de la *reductio ad Hitlerum* que les philosophes Leo Strauss (1953) et George Steiner ont bien analysée. Ce type d’amalgame simpliste, qui consiste à taxer de nazi ou de fasciste toute personne avec laquelle on n’est pas d’accord, n’est pas digne d’une discussion qui se veut scientifique.
À ce propos, Blanchet est persuadé que je fais un amalgame entre ses positions linguistiques et le Front National. Cette accusation n’a aucun sens. Il surinterprète un tableau dans lequel je compare seulement les situations de la Provence et du Pays Valencien (Sumien 2006 : 88).
Autre mine à désamorcer : Blanchet (2008 : 171) me place dans un « courant militant » et me taxe de « militant maximaliste » (p. 172). C’est un vieux poncif des querelles graphiques provençales : on accuse la chapelle concurrente d’être truffée de dangereux extrémistes. En sociolinguistique, ce type d’attaque n’est pas tenable. Les écoles catalane et occitane de sociolinguistique, on le sait, voient la diglossie avec bilinguisme comme un *conflit* de langues dans lequel la stricte neutralité est impossible : un chercheur a le droit de prendre position en faveur de la langue subordonnée qu’il étudie (Boyer 1991 ; Ninyoles 1971, 2001). Une partie de la sociolinguistique américaine reconnaît également ce droit à l’engagement (Fishman 1991). Toute la sociolinguistique, certes, n’est pas acquise à la notion de conflit, mais tout sociolinguiste sérieux sait que la question a été posée au plus haut niveau de la recherche, comme en témoigne le recueil *Sociolinguistique : territoire et objets* (Boyer 1996). Oui, je suis un sociolinguiste militant ; oui, je m’engage de façon maximaliste pour la survie d’une langue menacée. Lorsque Blanchet, en parlant de moi, dit que « l’auteur appelle “sociolinguistique” une conviction et une action militantes de promotion […] d’une langue dans une société […] et une standardisation […] » (Blanchet 2008 : 177), il semble découvrir la lune... Ne sait-il pas que Fishman (1991) a écrit *Reversing language shift* ? Ce reproche est d’autant plus incroyable que Blanchet s’engage lui-même pour la promotion publique du provençal dans la plupart de ses livres.
L’accusation de séparatisme est un autre poncif de la controverse graphique provençale. Mon contradicteur voit chez moi des « connotations “nationalistes” » et s’interroge gravement en ces termes : « ce pays où on le parle [l’occitan] s’appelle “l’Occitanie” (une langue = un pays), et ce pays, cette communauté (ce peuple ? cette nation ?)… » (Blanchet 2008 : 174). Or, mon livre ne prend pas position sur cette question : je fais des propositions en matière d’aménagement linguistique et je laisse au lecteur la liberté de penser ce qu’il veut sur la « question nationale ».
Je suis stupéfait lorsque Blanchet parle « des positionnements idéologiques et du projet politique de cet auteur … » (Blanchet 2008 : 175). Il connaît très mal mes opinions et m’attribue des idées que je n’ai pas. Mais je n’ai même pas à me justifier. Le simple fait que Blanchet dise ce genre de choses montre sa méconnaissance de la problématique science-engagement qui a été clarifiée depuis longtemps dans les sciences humaines (Furet 1982).



**7. Définition des langues**

Pour définir une « langue », j’utilise de préférence les concepts largement connus de Kloss (1978) de *langue Abstand* (ou *langue par distance*) et de *langue Ausbau* (ou *langue par élaboration*),qui associent des paramètres sociologiques et structuraux. Blanchet n’a donc pas compris mon travail lorsqu’il me reproche d’« interdire toute argumentation selon laquelle une analyse sociolinguistique de la catégorisation des langues n’aboutit pas à identifier les mêmes langues qu’une analyse structurale » (Blanchet 2008 : 178). Il est d’ailleurs faux de dire que je m’appuie « massivement sur les méthodes et les théories […] totalement dépassées de Swadesh […] et de Greenberg […] » (Blanchet 2008 : 178). Je m’intéresse à Swadesh et Greenberg, certes, mais en prenant une certaine distance (Sumien 2006 : 117-118). Je n’ai jamais dit qu’« on ne peut pas […] “contredire la tradition romanistique” du XIXe siècle » (Blanchet 2008 : 177). En outre, je ne m’oppose pas du tout à ce qu’on reconnaisse l’asturien et les différentes variétés de la langue d’oïl, au contraire…
Blanchet conteste l’existence de la langue occitane (il met « occitan » entre guillemets). Il me suffit de rappeler que la réalité de cette langue fait l’objet d’un grand consensus chez les romanistes — qui font eux aussi de la sociolinguistique (Kremnitz 2002 : 109-110) — et chez les associations de chercheurs dont l’implantation universitaire ou internationale est solidement établie (Association Internationale d’Études Occitanes, comptant plusieurs centaines de membres, Association Universitaire des Langues de France, Lingüistica Occitana…). L’*occitan* est reconnu *démocratiquement* sous ce nom par la loi italienne nº 482 de 1999 sur la protection des minorités linguistiques, par le statut de 1990 du Val d’Aran en Espagne, par les ministères français de l’Éducation Nationale (« CAPES d’occitan-langue d’oc ») et de la Culture (Cerquiglini 2003), par une résolution du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte-d’Azur du 5 décembre 2003 et par les statuts de 1911 du Félibrige (adoptés du vivant de Frédéric Mistral). Lorsque je parle de la langue occitane, je suis simplement dans le consensus scientifique et démocratique. Je suis aussi provençalque Blanchet et je me reconnais pleinement dans l’occitan. Il n’y a aucune base sérieuse pour dire que je chercherais à « imposer l’intégration dans une langue (voire une ethnie) de variétés (voire de populations qui les utilisent) autoritairement déclarées y appartenir » (Blanchet 2008 : 175).
Blanchet (2008 : 175) affirme sans rire : « les projections personnelles [de] l’auteur sont plus évidentes encore lorsqu’il invente le “*nord-italien* ou *italien septentrional* […]” ». L’italien septentrional est pourtant un grand classique de la linguistique romane : tous les spécialistes s’accordent sur l’existence de cet ensemble situé au nord de la célèbre ligne La Spezia-Rimini (même si on hésite sur sa nature exacte : est-ce un groupe de dialectes italiens ? une langue distincte de l’italien ? un groupe de langues ?). Il est surprenant que Blanchet ne le sache pas. Je lui conseille la lecture de Gleßgen (2007 : 58-61), Hull (1982), Pellegrini (1975) ou Rohlfs (1937).



**8. Jeux de nomination**

Blanchet aborde les questions de nomination avec un manque de recul. Il ne fait pas la distinction entre les formes orales des noms de personnes — qui changent d’une langue à l’autre — et la question de leur transcription graphique.
Il est inexact de dire que j’occitanise « autoritairement » les noms de personnes de Xavier de Fourvières ou de Joseph Roumanille (Blanchet 2008 : 174). Ces auteurs utilisent eux-mêmes leurs noms sous une forme occitane. J’ai fait seulement une transcription depuis la graphie mistralienne d’origine — que je mentionne de toutes façons *(Savié de Fourviero, Jóusè Roumaniho)* —vers la graphie classique *(Xavier de Forvieras, Josèp Romanilha) :* c’est une simple affaire de code écrit.
Dans le même mouvement, Blanchet (2008 : 171) montre une certaine crispation et un manque d’objectivité lorsqu’il cite mon nom sur la notice bibliographique. Il écrit : « Dominique Sumien [dit “Domergue”] ». Il lui aurait suffi de mentionner avec exactitude la forme qui figure sur le livre (*Domergue Sumien*)et d’utiliser ensuite une forme de son choix dans le texte (*Domergue Sumien* en graphie classique, *Doumergue Sumien* en graphie mistralienne, *Dominique Sumien* en français officiel, peu m’importe…).



**9. Affront**

Blanchet tente de jeter un doute sur le statut académique de mon travail qu’il qualifie de « pamphlet » (Blanchet 2008 : 172), « présenté *comme* issu d’une thèse universitaire » (p. 178, je souligne). Et il ajoute : « *Si l’on en croit* les formulations de l’introduction […], il s’agit au départ d’une thèse de doctorat […] l’ouvrage ne le dit pas explicitement » (Blanchet 2008 : 171, je souligne). En fait, il est indiqué clairement qu’il s’agit d’une thèse de doctorat (Sumien 2006 : 10). Blanchet tente aussi de rabaisser la très prestigieuse Association Internationale d’Études Occitanes qui a supervisé ma publication : il parle d’« une collection *a priori* liée à une association de chercheurs » (Blanchet 2008 : 178, je souligne). Mettre en cause la réalité d’une thèse de doctorat qui a été soutenue officiellement, qui a obtenu la mention la plus haute et qui a reçu une autorisation de publication, voilà une pratique qui n’est pas admise habituellement dans le milieu de la recherche. C’est un affront non seulement envers mon travail, mais aussi envers mon jury de thèse composé de quatre professeurs de grande renommée, Patrick Sauzet, Florian Vernet, Georg Kremnitz et Xavier Lamuela, envers l’AIEO et envers l’Université Paul Valéry-Montpellier III où j’ai soutenu ma thèse. Des pratiques aussi douteuses, ajoutées aux amalgames politiques, jettent un voile d’obscurité sur l’ensemble de l’œuvre de Ph. Blanchet.



**10. Détails divers**

Tout au long de mon livre, je cite de nombreuses enquêtes sur les représentations et la dialectologie. Blanchet se trompe en disant qu’il y a une « absence d’enquêtes de terrain » (Blanchet 2008 : 172) ou une « grande méconnaissance du terrain » (p. 173) ou que je parle d’« une absence prétendue d’enquêtes sociolinguistiques en domaine d’oc » (Blanchet 2008 : 175). Mon contradicteur (2008 : 173) est offusqué lorsque je parle d’« informations invérifiables sur l’usage “réel” » (Sumien 2006 : 81) ; il m’a mal compris ; je ne parle que du phénomène de l’antinormisme qui freine la mise en circulation de la norme (l’*implementation* de Haugen 1983 : 272) et sur lequel on manque d’enquêtes, effectivement.
Je n’ai jamais dit qu’un auteur comme Pierre Bonnaud était « un ignorant » (Blanchet 2008 : 176). Je dis seulement que Bonnaud n’intègre pas la sociolinguistique mais je souligne par ailleurs sa grande connaissance de l’auvergnat et je salue son travail énorme de collectage (Sumien 2006 : 99-102).
Je n’ai jamais dit que « la seule fonction de l’orthographe serait de transcrire l’oralité » (Blanchet 2008 : 173). Une lecture honnête en contexte permet de comprendre que je relativise la codification orthographique en face de la codification orale.
Mon contradicteur se présente comme l’un des rares sociolinguistes « specialistes du provençal » mais il a du mal à s’y retrouver dans les institutions qui défendent le provençal. Il affirme que j’appartiens à « l’*Institut d’études occitanes* et son *Conseil de la langue occitane* » (Blanchet 2008 : 176). En réalité, l’Institut n’englobe pas le Conseil. Et je ne suis que membre du Conseil…
Blanchet (2008 : 177) ne comprend pas très bien mon utilisation du concept de « cratylisme ». Pourtant je reprends la définition qu’en donnent les lexicographes éminents du célèbre laboratoire ATILF, rattaché au CNRS (Becquer & al. 1999 : 31).
Je préfère le concept de *langue pluricentrique* à celui de *langue polynomique,* que je ne mentionne qu’une seule fois(Sumien 2006 : 152).Je ne suis pas vraiment opposé à ce dernier concept mais il est vrai qu’il est peu utilisé sur la scène internationale et dans les études occitanes. C’est cela qui explique « l’absence totale des travaux de J.-B. Marcellesi, à qui revient notamment la paternité du concept de *langue polynomique* » (Blanchet 2008 : 178).
Je ne cherche en aucune manière à « stigmatiser l’alternance de langue » (Blanchet 2008 : 174).
Quelques erreurs formelles de Blanchet sont bénignes mais montrent sa lecture superficielle de mon livre. Je parle bien de standardisation *pluri*centrique, conformément au terme qui s’est sédimenté dans la recherche internationale (Clyne 1992). Or Blanchet (2008 : 171) dit sans sourciller : « polycentrique (…) pour reprendre les mots du titre et de l’auteur » (sic). De même, je ne dis pas « ascientifiques » (Blanchet 2008 : 177) mais « antiscientifiques » (Sumien 2006 : 49).
De petites méchancetés comme celles qui suivent sont dépourvues d’intérêt scientifique, s’auto-annulent et ne méritent pas de réponse : « ses éventuels lecteurs » (Blanchet 2008 : 175) ; « information trop partielle parce que partiale » (p. 172) ; « projet de standardisation pour quelques centaines de militants » (p. 173) ; « il entend (modestement…) élaborer » (p. 173) ; « il présente des “vérités” comme indiscutables » (p. 175) ; « les accusations d’ignorance […] que l’auteur adresse à tous ceux qui proposent des analyses différentes des siennes » (p. 177) ; « considérant *a contrario* que sa seule expérience suffit » (p. 173).
Enfin, l’autocitation est une habitude compulsive chez Blanchet. Il me reproche de « ne pas avoir pris en compte des sources plus larges, plus variées et plus récentes » ou « d’autres travaux plus récents et plus complets »… mais pour appuyer cela, il se réfère à ses propres travaux en note (Blanchet 2008 : 178). Dans sa bibliographie, 6 références sur 12 viennent de lui-même…



\*

En guise de conclusion, je suggère aux lecteurs de *Glottopol* de ne pas accorder une attention excessive à ces querelles de chapelles dérisoires, dont la persistance freine depuis trop longtemps les bonnes volontés dans l’épanouissement linguistique de l’occitan (Vernet 1987). Les véritables enjeux de la sociolinguistique d’oc se situent tout à fait ailleurs, sur des terrains infiniment plus passionnants. Quelle est la place de l’occitan dans la société actuelle ? Quelle est la demande populaire et institutionnelle envers cette langue ? Comment se l’approprie-t-on ? Mon livre se situe bien dans cette optique positive.

Aix-en-Provence, janvier 2009



**Bibliographie**

Aracil Lluís (1975) « La revolució sociolingüística catalana », *Presència,* 13 décembre 1975 — Reproduit dans Aracil Lluís (1982) *Papers de sociolingüística,* coll. Els Orígens nº 9, Barcelone : La Magrana, 69-78
Aracil Lluís (1979) « Educació i sociolingüística », *Treballs de sociolingüística catalana* 2 : 33-86 — Reproduit dans Aracil Lluís (1982) *Papers de sociolingüística,* coll. Els Orígens nº 9, Barcelone : La Magrana, 129-217
BARCELÓ Joan (2005) compte-rendu de la version non éditée (2004) de Sumien 2006, *Lingüistica Occitana* 3 : 59-60, <[http://www.revistadoc.org](http://www.revistadoc.org/)>
Becquer Annie, & Cerquiglini Bernard, & Cholewka Nicole, & Coutier Martine, & Frécher Josette, & Mathieu Marie-Josèphe (1999) *Femme, j’écris ton nom…: guide d’aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions,* Paris : La Documentation française / CNRS / INALF
BLANCHET Philippe (2008) texte se présentant comme le compte rendu de Sumien 2006, *Glottopol* 11, 171-180
Boyer Henri (1991) *Langues en conflit : études sociolinguistiques,* coll. Logiques sociales, Paris : L’Harmattan
Boyer Henri (1996) (dir.) *Sociolinguistique : territoire et objets,* Lausanne: Delachaux & Niestlé
Boyer Henri (2005) (dir.) *De l’école occitane à l’enseignement public : vécu et représentations sociolinguistiques. Une enquête auprès d’un groupe d’ex-calandrons.* Paris: L’Harmattan
CARRERA Aitor (2008) compte-rendu de Sumien 2006, *Llengua i ús* 42 : 83-91, <[http://www.gencat.cat/llengua/liu/42/](http://www.gencat.cat/llengua)>
Cerquiglini Bernard (2003) (dir.) *Les langues de France,* Paris : Presses Universitaires de France / Ministère de la Culture et de la Communication-DGLFLF
Clyne Michael (1992) (dir.) *Pluricentric languages : differing norms in different nations,* coll. Contributions to the sociology of language nº 62, Berlin / New York : Mouton de Gruyter
Dompmartin-Normand Chantal (2002) « Collégiens issus de *Calandreta :* quelles représentations de l’occitan? » *Langage et société* 101, 35-54
Dompmartin-Normand Chantal (2003) « Ex-calandrons au collège: quelle évolution pour les représentations sur la langue régionale et la motivation pour l’apprendre? » in Billiez Jacqueline (2003) (dir.) (collab. Marielle Rispail) *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions,* coll. Espaces Discursifs, Paris : L’Harmattan, 287-300
Fishman Joshua (1967) « Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism », *Journal of social issues,* 32
Fishman Joshua (1991) *Reversing language shift : theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages,* Clevedon : Multilingual Matters
Fontan François (1970) *Orientation politique du nationalisme occitan,* Bagnols-sur-Cèze: Librairie occitane
Fontan François (1971) « Les principes de l’ethnisme » in *La Clef, atlas collectif ethno-linguistique* (1998),Nice : Z’Éditions
Furet François (1982) *L’atelier de l’histoire,* Paris : Flammarion
Glessgen Martin (2007) *Linguistique romane,* coll. U, Paris: Armand Colin
Haugen Einar (1972) *The ecology of language,* Stanford : Stanford University Press
Haugen Einar (1983) « The implementation of corpus planning : theory and practice », in Cobarrubias Juan, & Fishman Joshua (1983) (éd.) *Progress in language planning : international perspectives,* coll. Contributions to the sociology of language nº 31, Berlin / New York / Amsterdam : Mouton, 269-289
Hull Geoffrey (1982) *The linguistic unity of Northern Italy and Rhaetia* [thèse], Sydney : University of Sydney, 2 vol.
Klingebiel Kathryn (2008) compte-rendu de Sumien 2006, *Language Problems And Language Planning* 32:3 : 293-296, <<http://www.benjamins.com/cgi-bin/t_seriesview.cgi?series=LPLP>>
Kloss Heinz (1978) *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800,* coll. Sprache der Gegenwart-Schriften des Instituts für Deutsche Sprache nº 37, Düsseldorf : Schwann
KREMNITZ Georg (2002) « Une approche sociolinguistique » in Kirsch F. Peter, & Kremnitz Georg, & Schlieben-Lange Brigitte (2002) *Petite histoire sociale de la langue occitane : usages, images, littérature, grammaires et dictionnaires,* coll. Cap al Sud, Canet-en-Roussillon : Trabucaire — Actualisation et traduction partielle de Holtus Günter, & Metzeltin Michael, & Schmitt Christian (1991) (dir.) *Lexikon der Romanistischen Linguistik. Vol. V-2 : Okzitanisch, Katalanisch,* Tübingen : Niemeyer
KREMNITZ Georg (2003) « Un regard sociolinguistique sur les changements de la situation de l’occitan depuis 1968 » in Castano R., & Guida S., & Latella F. (2003) (dir.) *Scènes, évolutions, sort de la langue et de la littérature d’oc. Actes du VIIe congrès de l’Association Internationale d’Études Occitanes, Reggio di Calabria/Messina, 7-13 juillet 2002,* Rome: Viella, pp. 1323-1358
LABOV William (1976) *Sociolinguistique,* Paris : les Éditions de Minuit — Traduction de LABOV William (1972) *Sociolinguistic Patterns,* University of Pennsylvania Press
Lafont Robert (1984) « Pour retrousser la diglossie », *Lengas* 15 — Reproduit dans Lafont Robert (1997) *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie,* coll. Sociolinguistique, Paris : L’Harmattan, 91-122
Lamuela Xavier (1994) *Estandardització i establiment de les llengües,* Barcelone : Edicions 62
Ninyoles Rafael Lluís (1971) *Idioma i prejudici,* Palma: Moll [reed. 1997, coll. Quaderns, Valence (Pays Catalans): 3i4]
Ninyoles Rafael Lluís (2001) « Conflicte lingüístic i ideologia » in Mollà Toni (2001) (dir.) *Ideologia i conflicte lingüístic,* coll. Graella, Alzira : Bromera, 13-32
Pellegrini G.B. (1975) « I cinque sistemi dell’italoromanzo », *Saggi di linguistica italiana,* Turin : Boringhieri
Pradilla Miquel Àngel (2001) « Qüestions lingüisticoidentitàries a l’entorn del blaverisme » in Mollà Toni (2001) (dir.) *Ideologia i conflicte lingüístic,* coll. Graella, Alzira : Bromera, 201-235
Rohlfs Gerhard (1937) *La struttura linguistica dell’Italia,* Leipzig
Ruiz i San Pascual Francesc, & Sanz i Ribelles Rosa, & Solé i Camardons Jordi (2001) *Diccionari de sociolingüística,* coll. Diccionaris temàtics, Barcelone : Enciclopèdia catalana
Sauzet Patrick (1996) « Paradis et parité. Ou : de la coquetterie linguistique », in *Badumes, standard, norme : le double jeu de la langue*, actes du colloque de Brest du 2 au 5 juin 1994, in *La Bretagne linguistique* 10 (Brest: Centre de Recherche Bretonne et Celtique / UA 374 CNRS-Université de Bretagne Occidentale), 349-370
STRAUSS Leo (1953 [rééd. 1990]) *Natural right and history,* Chicago : University of Chicago Press [trad. fr. 2008, *Droit naturel et histoire,* Paris : Flammarion]
Sumien Domergue (2006) *La standardisation pluricentrique de l’occitan : nouvel enjeu sociolinguistique, développement du lexique et de la morphologie,* coll. Publications de l’Association Internationale d’Études Occitanes nº III, Turnhout : Brepols — Première version : thèse de 2004, Montpellier : Université Paul Valéry-Montpellier III
SUMIEN Domergue (sous presse) « Comment rendre l’occitan disponible ? Pédagogie et diglossie dans les écoles *Calandretas* », Actes du colloque *Politique linguistique et enseignement des langues de France* (Toulouse, 2005) organisé par l’Association Universitaire des Langues de France (AULF), coll. Sociolinguistique, Paris : L’Harmattan
Trudgill Peter (2004) « Glocalisation and the Ausbau sociolinguistics of modern Europe » in Duszak Anna, & Okulska Urszula (éds.) *Speaking from the margin : global English from a European perspective,* Francfort : Peter Lang, 35-49
Vernet Florian (1987) « Dix ans de querelle graphique » in *Graphies, idéologies linguistiques du XVIe au XXe siècle (Provence, Dauphiné, Vallées Occitanes d’Italie),* coll. Cahiers critiques du patrimoine nº 3, Marseille : Obradors occitans de Provença, 83-87.



|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Télécharger cet article :  | [format.pdf](http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/comptesrendus/reponse-sumien.pdf) (61 Ko) | [format.zip](http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/comptesrendus/reponse-sumien.zip) (54 Ko) |